

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

60335-2-5

Cinquième édition
Fifth edition
2002-03

**Appareils électrodomestiques et analogues –
Sécurité –**

**Partie 2-5:
Règles particulières pour les lave-vaisselle**

**Household and similar electrical appliances –
Safety –**

**Part 2-5:
Particular requirements for dishwashers**



Numéro de référence
Reference number
CEI/IEC 60335-2-5:2003

Numérotation des publications

Depuis le 1er janvier 1997, les publications de la CEI sont numérotées à partir de 60000. Ainsi, la CEI 34-1 devient la CEI 60034-1.

Editions consolidées

Les versions consolidées de certaines publications de la CEI incorporant les amendements sont disponibles. Par exemple, les numéros d'édition 1.0, 1.1 et 1.2 indiquent respectivement la publication de base, la publication de base incorporant l'amendement 1, et la publication de base incorporant les amendements 1 et 2.

Informations supplémentaires sur les publications de la CEI

Le contenu technique des publications de la CEI est constamment revu par la CEI afin qu'il reflète l'état actuel de la technique. Des renseignements relatifs à cette publication, y compris sa validité, sont disponibles dans le Catalogue des publications de la CEI (voir ci-dessous) en plus des nouvelles éditions, amendements et corrigenda. Des informations sur les sujets à l'étude et l'avancement des travaux entrepris par le comité d'études qui a élaboré cette publication, ainsi que la liste des publications parues, sont également disponibles par l'intermédiaire de:

- **Site web de la CEI** (www.iec.ch)
- **Catalogue des publications de la CEI**

Le catalogue en ligne sur le site web de la CEI (http://www.iec.ch/searchpub/cur_fut.htm) vous permet de faire des recherches en utilisant de nombreux critères, comprenant des recherches textuelles, par comité d'études ou date de publication. Des informations en ligne sont également disponibles sur les nouvelles publications, les publications remplacées ou retirées, ainsi que sur les corrigenda.

- **IEC Just Published**

Ce résumé des dernières publications parues (http://www.iec.ch/online_news/justpub/jp_entry.htm) est aussi disponible par courrier électronique. Veuillez prendre contact avec le Service client (voir ci-dessous) pour plus d'informations.

- **Service clients**

Si vous avez des questions au sujet de cette publication ou avez besoin de renseignements supplémentaires, prenez contact avec le Service clients:

Email: custserv@iec.ch
Tél: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

Publication numbering

As from 1 January 1997 all IEC publications are issued with a designation in the 60000 series. For example, IEC 34-1 is now referred to as IEC 60034-1.

Consolidated editions

The IEC is now publishing consolidated versions of its publications. For example, edition numbers 1.0, 1.1 and 1.2 refer, respectively, to the base publication, the base publication incorporating amendment 1 and the base publication incorporating amendments 1 and 2.

Further information on IEC publications

The technical content of IEC publications is kept under constant review by the IEC, thus ensuring that the content reflects current technology. Information relating to this publication, including its validity, is available in the IEC Catalogue of publications (see below) in addition to new editions, amendments and corrigenda. Information on the subjects under consideration and work in progress undertaken by the technical committee which has prepared this publication, as well as the list of publications issued, is also available from the following:

- **IEC Web Site** (www.iec.ch)
- **Catalogue of IEC publications**

The on-line catalogue on the IEC web site (http://www.iec.ch/searchpub/cur_fut.htm) enables you to search by a variety of criteria including text searches, technical committees and date of publication. On-line information is also available on recently issued publications, withdrawn and replaced publications, as well as corrigenda.

- **IEC Just Published**

This summary of recently issued publications (http://www.iec.ch/online_news/justpub/jp_entry.htm) is also available by email. Please contact the Customer Service Centre (see below) for further information.

- **Customer Service Centre**

If you have any questions regarding this publication or need further assistance, please contact the Customer Service Centre:

Email: custserv@iec.ch
Tel: +41 22 919 02 11
Fax: +41 22 919 03 00

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC**

60335-2-5

Cinquième édition
Fifth edition
2002-03

**Appareils électrodomestiques et analogues –
Sécurité –**

**Partie 2-5:
Règles particulières pour les lave-vaisselle**

**Household and similar electrical appliances –
Safety –**

**Part 2-5:
Particular requirements for dishwashers**

© IEC 2003 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembe, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

R

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	8
1 Domaine d'application.....	10
2 Références normatives	10
3 Définitions	10
4 Prescriptions générales	12
5 Conditions générales d'essais.....	12
6 Classification	12
7 Marquage et indications.....	12
8 Protection contre l'accès aux parties actives.....	14
9 Démarrage des appareils à moteur	14
10 Puissance et courant	16
11 Echauffements.....	16
12 Vacant.....	16
13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime.....	16
14 Surtensions transitoires	16
15 Résistance à l'humidité.....	18
16 Courant de fuite et rigidité diélectrique.....	20
17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés	20
18 Endurance	20
19 Fonctionnement anormal.....	20
20 Stabilité et dangers mécaniques	22
21 Résistance mécanique.....	24
22 Construction	24
23 Conducteurs internes.....	26
24 Composants.....	28
25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs.....	28
26 Bornes pour conducteurs externes.....	28
27 Dispositions en vue de la mise à la terre.....	28
28 Vis et connexions	28
29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide.....	28
30 Résistance à la chaleur et au feu.....	28
31 Protection contre la rouille	30
32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues	30
Annexes.....	32
Bibliographie.....	38

CONTENTS

FOREWORD	5
INTRODUCTION	9
1 Scope	11
2 Normative references.....	11
3 Definitions	11
4 General requirement.....	13
5 General conditions for the tests	13
6 Classification	13
7 Marking and instructions	13
8 Protection against access to live parts	15
9 Starting of motor-operated appliances	15
10 Power input and current.....	17
11 Heating.....	17
12 Void	17
13 Leakage current and electric strength at operating temperature	17
14 Transient overvoltages.....	17
15 Moisture resistance.....	19
16 Leakage current and electric strength	21
17 Overload protection of transformers and associated circuits.....	21
18 Endurance	21
19 Abnormal operation.....	21
20 Stability and mechanical hazards.....	23
21 Mechanical strength.....	25
22 Construction	25
23 Internal wiring	27
24 Components	29
25 Supply connection and external flexible cords.....	29
26 Terminals for external conductors	29
27 Provision for earthing.....	29
28 Screws and connections	29
29 Clearances, creepage distances and solid insulation	29
30 Resistance to heat and fire	29
31 Resistance to rusting	31
32 Radiation, toxicity and similar hazards	31
Annexes.....	33
Bibliography.....	39

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-5: Règles particulières pour les lave-vaisselle

AVANT-PROPOS

- 1) La CEI (Commission Électrotechnique Internationale) est une organisation mondiale de normalisation composée de l'ensemble des comités électrotechniques nationaux (Comités nationaux de la CEI). La CEI a pour objet de favoriser la coopération internationale pour toutes les questions de normalisation dans les domaines de l'électricité et de l'électronique. A cet effet, la CEI, entre autres activités, publie des Normes internationales. Leur élaboration est confiée à des comités d'études, aux travaux desquels tout Comité national intéressé par le sujet traité peut participer. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec la CEI, participent également aux travaux. La CEI collabore étroitement avec l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), selon des conditions fixées par accord entre les deux organisations.
- 2) Les décisions ou accords officiels de la CEI concernant les questions techniques représentent, dans la mesure du possible, un accord international sur les sujets étudiés, étant donné que les Comités nationaux intéressés sont représentés dans chaque comité d'études.
- 3) Les documents produits se présentent sous la forme de recommandations internationales. Ils sont publiés comme normes, spécifications techniques, rapports techniques ou guides et agréés comme tels par les Comités nationaux.
- 4) Dans le but d'encourager l'unification internationale, les Comités nationaux de la CEI s'engagent à appliquer de façon transparente, dans toute la mesure possible, les Normes internationales de la CEI dans leurs normes nationales et régionales. Toute divergence entre la norme de la CEI et la norme nationale ou régionale correspondante doit être indiquée en termes clairs dans cette dernière.
- 5) La CEI n'a fixé aucune procédure concernant le marquage comme indication d'approbation et sa responsabilité n'est pas engagée quand un matériel est déclaré conforme à l'une de ses normes.
- 6) L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. La CEI ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et de ne pas avoir signalé leur existence.

La présente partie de la Norme internationale CEI 60335 a été établie par le comité d'études 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition parue en 1992 et ses amendements 1 (1999) et 2 (1999), dont elle constitue une révision technique.

Cette version bilingue (2003-06) remplace la version monolingue anglaise.

Le texte anglais de cette norme est issu des documents 61/2099/FDIS et 61/2130/RVD. Le rapport de vote 61/2130/RVD donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

La version française de cette norme n'a pas été soumise au vote.

La présente partie 2 doit être utilisée conjointement avec la dernière édition de la CEI 60335-1 et ses amendements. Elle a été établie sur la base de la quatrième édition (2001) de cette norme.

NOTE 1 L'expression «Partie 1» utilisée dans la présente norme fait référence à la CEI 60335-1.

La présente partie 2 complète ou modifie les articles correspondants de la CEI 60335-1 de façon à transformer cette publication en norme CEI: Règles de sécurité pour les lave-vaisselle électriques.

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

**HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES –
SAFETY –****Part 2-5: Particular requirements for dishwashers**

FOREWORD

- 1) The IEC (International Electrotechnical Commission) is a worldwide organization for standardization comprising all national electrotechnical committees (IEC National Committees). The object of the IEC is to promote international co-operation on all questions concerning standardization in the electrical and electronic fields. To this end and in addition to other activities, the IEC publishes International Standards. Their preparation is entrusted to technical committees; any IEC National Committee interested in the subject dealt with may participate in this preparatory work. International, governmental and non-governmental organizations liaising with the IEC also participate in this preparation. The IEC collaborates closely with the International Organization for Standardization (ISO) in accordance with conditions determined by agreement between the two organizations.
- 2) The formal decisions or agreements of the IEC on technical matters express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the relevant subjects since each technical committee has representation from all interested National Committees.
- 3) The documents produced have the form of recommendations for international use and are published in the form of standards, technical specifications, technical reports or guides and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 4) In order to promote international unification, IEC National Committees undertake to apply IEC International Standards transparently to the maximum extent possible in their national and regional standards. Any divergence between the IEC Standard and the corresponding national or regional standard shall be clearly indicated in the latter.
- 5) The IEC provides no marking procedure to indicate its approval and cannot be rendered responsible for any equipment declared to be in conformity with one of its standards.
- 6) Attention is drawn to the possibility that some of the elements of this International Standard may be the subject of patent rights. The IEC shall not be held responsible for identifying any or all such patent rights.

This part of International Standard IEC 60335 has been prepared by IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

This fifth edition cancels and replaces the fourth edition published in 1992 and its amendments 1 (1999) and 2 (1999). It constitutes a technical revision.

This bilingual version (2003-06) replaces the English version.

The text of this part of IEC 60335 is based on the following documents:

FDIS	Report on Voting
61/2099/FDIS	61/2130/RVD

Full information on the voting for the approval of this standard can be found in the report on voting indicated in the above table.

This part 2 is to be used in conjunction with the latest edition of IEC 60335-1 and its amendments. It was established on the basis of the fourth edition (2001) of that standard.

NOTE 1 When "Part 1" is mentioned in this standard, it refers to IEC 60335-1.

This part 2 supplements or modifies the corresponding clauses in IEC 60335-1, so as to convert that publication into the IEC standard: Safety requirements for electric dishwashers.

Lorsqu'un paragraphe particulier de la Partie 1 n'est pas mentionné dans cette partie 2, ce paragraphe s'applique pour autant qu'il est raisonnable. Lorsque la présente norme spécifie «addition», «modification» ou «remplacement», le texte correspondant de la Partie 1 doit être adapté en conséquence.

NOTE 2 Le système de numérotation suivant est utilisé:

- paragraphes, tableaux et figures: ceux qui sont numérotés à partir de 101 sont complémentaires à ceux de la Partie 1;
- notes: à l'exception de celles qui sont dans un nouveau paragraphe ou de celles qui concernent des notes de la Partie 1, les notes sont numérotées à partir de 101, y compris celles des articles ou paragraphes qui sont modifiés ou remplacés;
- annexes: les annexes supplémentaires sont appelées AA, BB, etc.

NOTE 3 Les caractères d'imprimerie suivants sont utilisés:

- prescriptions: caractères romains;
- *modalités d'essais: caractères italiques;*
- notes: petits caractères romains.

Les mots en **gras** dans le texte sont définis à l'Article 3. Lorsqu'une définition concerne un adjectif, l'adjectif et le nom associé figurent également en gras.

Le comité a décidé que le contenu de cette publication ne sera pas modifié avant 2004. A cette date, la publication sera

- reconduite;
- supprimée;
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Les différences suivantes existent dans les pays indiqués ci-après.

- 6.1: Les appareils peuvent être de la classe 0I si leur tension assignée ne dépasse pas 150 V (Japon).
- 20.102: Un essai d'endurance de 30 000 cycles est effectué sur les verrouillages de porte (USA).
- 25.7: La longueur libre du câble d'alimentation doit être d'au moins 1,5 m (USA).
- Annexe AA: Le détergent et l'agent de rinçage sont différents (USA).
- Annexe BB: Des essais différents sont effectués (USA).

When a particular subclause of Part 1 is not mentioned in this part 2, that subclause applies as far as is reasonable. When this standard states "addition", "modification" or "replacement", the relevant text in Part 1 is to be adapted accordingly.

NOTE 2 The following numbering system is used:

- subclauses, tables and figures that are numbered starting from 101 are additional to those in Part 1;
- unless notes are in a new subclause or involve notes in Part 1, they are numbered starting from 101, including those in a replaced clause or subclause;
- additional annexes are lettered AA, BB, etc.

NOTE 3 The following print types are used:

- requirements: in roman type;
- *test specifications: in italic type;*
- notes: in small roman type.

Words in **bold** in the text are defined in Clause 3. When a definition concerns an adjective, the adjective and associated noun are also in bold.

The committee has decided that the contents of this publication will remain unchanged until 2004. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

The following differences exist in the countries indicated below.

- 6.1: Appliances may be of class 0I, if the rated voltage does not exceed 150 V (Japan).
- 20.102: A 30 000 cycle endurance test is carried out on door interlocks (USA).
- 25.7: The supply cord is required to have a free length of at least 1,5 m (USA).
- Annex AA: The detergent and rinsing agent are different (USA).
- Annex BB: Different tests are carried out (USA).

INTRODUCTION

Il a été considéré en établissant la présente Norme internationale que l'exécution de ses dispositions était confiée à des personnes expérimentées et ayant une qualification appropriée.

Cette norme reconnaît le niveau de protection internationalement accepté contre les risques électriques, mécaniques, thermiques, liés au feu et au rayonnement des appareils, lorsqu'ils fonctionnent comme en usage normal en tenant compte des instructions du fabricant. Elle couvre également les situations anormales auxquelles on peut s'attendre dans la pratique.

Cette norme tient compte autant que possible des prescriptions de la CEI 60364, de façon à rester compatible avec les règles d'installation quand l'appareil est raccordé au réseau d'alimentation. Cependant, des règles nationales d'installation peuvent être différentes.

Si un appareil compris dans le domaine d'application de cette norme comporte également des fonctions qui sont couvertes par une autre partie 2 de la CEI 60335, la partie 2 correspondante est appliquée à chaque fonction séparément, dans la limite du raisonnable. Si cela est applicable, on tient compte de l'influence d'une fonction sur les autres fonctions.

Cette norme est une norme de famille de produits traitant de la sécurité d'appareils et a préséance sur les normes horizontales et génériques couvrant le même sujet.

Un appareil conforme au texte de la présente norme ne sera pas nécessairement jugé conforme aux principes de sécurité de la norme si, lorsqu'il est examiné et soumis aux essais, il apparaît qu'il présente d'autres caractéristiques qui compromettent le niveau de sécurité visé par ces prescriptions.

Un appareil utilisant des matériaux ou présentant des modes de construction différents de ceux décrits dans les prescriptions de cette norme peut être examiné et essayé en fonction de l'objectif poursuivi par ces prescriptions et, s'il est jugé pratiquement équivalent, il peut être estimé conforme aux principes de sécurité de la norme.

INTRODUCTION

It has been assumed in the drafting of this International Standard that the execution of its provisions is entrusted to appropriately qualified and experienced persons.

This standard recognizes the internationally accepted level of protection against hazards such as electrical, mechanical, thermal, fire and radiation of appliances when operated as in normal use taking into account the manufacturer's instructions. It also covers abnormal situations that can be expected in practice.

This standard takes into account the requirements of IEC 60364 as far as possible so that there is compatibility with the wiring rules when the appliance is connected to the supply mains. However, national wiring rules may differ.

If an appliance within the scope of this standard also incorporates functions that are covered by another part 2 of IEC 60335, the relevant part 2 is applied to each function separately, as far as is reasonable. If applicable, the influence of one function on the other is taken into account.

This standard is a product family standard dealing with the safety of appliances and takes precedence over horizontal and generic standards covering the same subject.

An appliance that complies with the text of this standard will not necessarily be considered to comply with the safety principles of the standard if, when examined and tested, it is found to have other features which impair the level of safety covered by these requirements.

An appliance employing materials or having forms of construction differing from those detailed in the requirements of this standard may be examined and tested according to the intent of the requirements and, if found to be substantially equivalent, may be considered to comply with the standard.

APPAREILS ÉLECTRODOMESTIQUES ET ANALOGUES – SÉCURITÉ –

Partie 2-5: Règles particulières pour les lave-vaisselle

1 Domaine d'application

L'article de la Partie 1 est remplacé par l'article ci-après.

La présente norme internationale traite de la sécurité des **lave-vaisselle** électriques à usages domestiques destinés à laver et à rincer la vaisselle, les couverts et d'autres ustensiles, dont la **tension assignée** n'est pas supérieure à 250 V pour les appareils monophasés et à 480 V pour les autres appareils.

Dans la mesure du possible, la présente norme traite des risques ordinaires présentés par les appareils qui sont encourus par tous les individus à l'intérieur et autour de l'habitation. Cependant, cette norme ne tient pas compte en général

- de l'utilisation des appareils par de jeunes enfants ou par des personnes handicapées sans surveillance;
- de l'emploi de l'appareil comme jouet par de jeunes enfants.

NOTE 101 L'attention est attirée sur le fait que

- pour les appareils destinés à être utilisés dans des véhicules ou à bord de navires ou d'aéronefs, des prescriptions supplémentaires peuvent être nécessaires;
- dans de nombreux pays, des prescriptions supplémentaires sont spécifiées par les organismes nationaux de la santé, par les organismes nationaux responsables de la protection des travailleurs, par les organismes nationaux responsables de l'alimentation en eau et par des organismes similaires.

NOTE 102 Cette norme ne s'applique pas:

- aux lave-vaisselle électriques à usage collectif (CEI 60335-2-58);
- aux appareils à usages industriels;
- aux appareils destinés à être utilisés dans des locaux présentant des conditions particulières comme par exemple, la présence d'une atmosphère corrosive ou explosive (poussières, vapeur ou gaz).

2 Références normatives

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

Addition:

CEI 60436, Méthodes de mesure de l'aptitude à la fonction des lave-vaisselle électriques

ISO 1817:1999, Caoutchouc vulcanisé – Détermination de l'action des liquides

3 Définitions

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

3.1.9 Remplacement:

conditions de fonctionnement normal

fonctionnement de l'appareil dans les conditions suivantes

HOUSEHOLD AND SIMILAR ELECTRICAL APPLIANCES – SAFETY –

Part 2-5: Particular requirements for dishwashers

1 Scope

This clause of Part 1 is replaced by the following.

This International Standard deals with the safety of electric dishwashers for household use that are intended for washing and rinsing dishes, cutlery and other utensils, their **rated voltage** being not more than 250 V for single-phase appliances and 480 V for other appliances.

As far as is practicable, this standard deals with the common hazards presented by appliances that are encountered by all persons in and around the home. However, in general, it does not take into account

- the use of appliances by young children or infirm persons without supervision;
- playing with the appliance by young children.

NOTE 101 Attention is drawn to the fact that

- for appliances intended to be used in vehicles or on board ships or aircraft, additional requirements may be necessary;
- in many countries additional requirements are specified by the national health authorities, the national authorities responsible for the protection of labour, the national water supply authorities and similar authorities.

NOTE 102 This standard does not apply to

- commercial electric dishwashing machines (IEC 60335-2-58);
- appliances intended for industrial purposes;
- appliances intended to be used in locations where special conditions prevail, such as the presence of a corrosive or explosive atmosphere (dust, vapour or gas).

2 Normative references

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

IEC 60436, *Methods for measuring the performance of electric dishwashers*

ISO 1817:1999, *Rubber, vulcanized – Determination of the effect of liquids*

3 Definitions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

3.1.9 Replacement:

normal operation

operation of the appliance under the following conditions.

L'appareil est mis en fonctionnement, rempli de la quantité maximale d'eau pour laquelle il est conçu, sans détergent ni agent de rinçage et sans couverts ni plats ou ustensiles de cuisine. Toutefois, s'il est évident que les résultats d'essais sont influencés par la charge, l'appareil est chargé avec le nombre maximal de couverts et de plats ou ustensiles de cuisine spécifié dans les instructions.

NOTE 101 Les couverts et les plats et ustensiles de cuisine à utiliser sont spécifiés dans la CEI 60436.

L'eau est fournie à une pression quelconque dans les limites spécifiées dans les instructions, la température de l'eau à l'entrée étant

- 60 °C ± 5 °C ou la température indiquée dans les instructions si elle est plus élevée, pour les entrées d'eau conçues pour l'eau chaude seulement;
- 15°C ± 5°C pour les entrées d'eau conçues pour l'eau froide seulement.

Si l'appareil n'a qu'une entrée conçue pour l'eau chaude et l'eau froide, la température de l'eau la plus défavorable est utilisée.

4 Prescriptions générales

L'article de la Partie 1 est applicable.

5 Conditions générales d'essais

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

5.3 Addition:

L'essai de 15.101 est réalisé avant l'essai de 15.3.

6 Classification

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

6.1 Modification:

Les appareils doivent être de la **classe I**, de la **classe II** ou de la **classe III**.

6.2 Addition:

Les appareils conçus pour être posés sur un évier doivent être au moins IPX1.

7 Marquage et indications

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

7.1 Addition:

Les appareils sans dispositif de commande automatique du niveau de l'eau doivent porter l'indication du niveau d'eau maximal admissible.

7.6 Addition:



[symbole 5036 de la CEI 60417-1]

tension dangereuse

The appliance is operated with the maximum quantity of water for which it is constructed, without detergents or rinsing agents and without place settings or serving pieces. However if it is apparent that the test results will be affected by the load, the appliance is loaded with the maximum number of place settings and serving pieces specified in the instructions.

NOTE 101 The place settings and serving pieces to be used are specified in IEC 60436.

The water is supplied at any convenient pressure within the range specified in the instructions, the temperature of the water at the inlet being

- 60 °C ± 5 °C or that specified in the instructions if it is higher, for inlets intended for hot water only;
- 15 °C ± 5 °C for inlets intended for cold water only.

If the appliance has an inlet intended for hot or cold water, the most unfavourable water temperature is used

4 General requirement

This clause of Part 1 is applicable.

5 General conditions for the tests

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

5.3 Addition:

The test of 15.101 is carried out before the test of 15.3.

6 Classification

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

6.1 Modification:

Appliances shall be **class I**, **class II** or **class III**.

6.2 Addition:

Appliances intended to stand on a draining board shall be at least IPX1.

7 Marking and instructions

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

7.1 Addition:

Appliances without automatic water-level control shall be marked with the maximum permissible water level.

7.6 Addition:



[symbol 5036 of IEC 60417-1]

dangerous voltage

7.10 *Addition:*

Si la **position arrêt** est indiquée uniquement par des lettres, le mot "arrêt" doit être utilisé.

7.12 *Addition:*

Les instructions doivent indiquer

- le nombre maximal de couverts à laver;
- qu'il convient que la porte ne soit pas laissée en position ouverte dans la mesure où cela pourrait présenter un danger de basculement;
- la façon de charger le lave-vaisselle et, en substance, ce qui suit:

MISE EN GARDE: Les couteaux et les autres ustensiles pointus doivent être placés dans le panier pointe vers le bas ou en position horizontale.

Si le symbole 5036 de la CEI 60417-1 est utilisé, sa signification doit être expliquée.

7.12.1 *Addition:*

Les instructions d'installation doivent indiquer

- que l'appareil doit être raccordé au réseau de distribution d'eau en utilisant des jeux de tuyaux neufs et qu'il convient de ne pas réutiliser des jeux de tuyaux usagés;
NOTE 101 Cette instruction n'est pas requise si les tuyaux sont fixés en permanence à l'appareil.
- la pression maximale admissible de l'eau d'alimentation, en mégapascals, pour les appareils destinés à être raccordés au réseau de distribution d'eau;
- la pression d'eau minimale admissible à l'entrée, en mégapascals, si cela est nécessaire pour un fonctionnement correct de l'appareil;
- pour les lave-vaisselle comportant des ouvertures de ventilation à leur base, que les ouvertures ne doivent pas être obstruées par un tapis.

7.14 *Addition:*

La hauteur du symbole 5036 de la CEI 60417-1 doit être d'au moins 5 mm.

La vérification est effectuée par des mesures.

7.101 L'enveloppe des électrovannes et des composants analogues incorporés aux tuyaux extérieurs à l'appareil destinés au raccordement direct au réseau d'eau doit porter le symbole 5036 de la CEI 60417 si leur **tension de service** est supérieure à la **très basse tension**.

NOTE Ce symbole est un symbole d'avertissement et les règles de l'ISO 3864 s'appliquent.

La vérification est effectuée par examen.

8 Protection contre l'accès aux parties actives

L'article de la Partie 1 est applicable.

9 Démarrage des appareils à moteur

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

7.10 Addition:

If the **off position** is only indicated by letters, the word "off" shall be used.

7.12 Addition:

The instructions shall state

- the maximum number of place settings to be washed;
- that the door should not be left in the open position since this could present a tripping hazard;
- how to load the dishwasher, and the substance of the following:

WARNING: Knives and other utensils with sharp points must be loaded in the basket with their points down or placed in a horizontal position.

If symbol 5036 of IEC 60417-1 is used, its meaning shall be explained.

7.12.1 Addition:

The installation instructions shall state

- that the appliance is to be connected to the water mains using new hose-sets and that old hose-sets should not be reused;
NOTE 101 This instruction is not required if the hoses are permanently attached to the appliance.
- the maximum permissible inlet water pressure, in megapascals, for appliances intended to be connected to the water mains;
- the minimum permissible inlet water pressure, in megapascals, if this is necessary for the correct operation of the appliance;
- for dishwashers with ventilation openings in the base, that a carpet must not obstruct the openings.

7.14 Addition:

The height of symbol 5036 of IEC 60417-1 shall be at least 5 mm.

Compliance is checked by measurement.

7.101 The enclosure of magnetic valves, and similar components incorporated in external hoses for direct connection to the water mains, shall be marked with symbol 5036 of IEC 60417 if their **working voltage** exceeds **extra-low voltage**.

NOTE This symbol is a warning sign and the rules of IEC 3864 apply.

Compliance is checked by inspection.

8 Protection against access to live parts

This clause of Part 1 is applicable.

9 Starting of motor-operated appliances

This clause of Part 1 is not applicable.

10 Puissance et courant

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

10.1 Addition:

NOTE 101 Une période représentative est la période au cours de laquelle la puissance est la plus élevée.

10.2 Addition:

NOTE 101 Une période représentative est la période au cours de laquelle le courant est le plus élevé.

11 Echauffements

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

11.7 Remplacement:

Les appareils comportant un programmateur ou une minuterie sont mis en fonctionnement pendant deux cycles suivant le programme qui conduit aux échauffements les plus élevés. Les cycles sont séparés par une période de repos de 15 min, la porte ou le couvercle étant ouvert.

Les autres appareils sont soumis à deux cycles suivant la séquence décrite dans les instructions qui conduit aux échauffements les plus élevés, ou à deux périodes de 15 min chacune, en choisissant la durée la plus longue. Les cycles ou périodes sont séparés par une période de repos de 15 min, la porte ou le couvercle étant ouvert. Les pompes de vidange qui sont mises en fonctionnement par un moteur séparé sont alors soumises à trois périodes de fonctionnement séparées par des périodes de repos de 15 min. La durée de chaque période de fonctionnement est de 1,5 fois le temps nécessaire pour vider l'appareil rempli de la quantité maximale d'eau pour laquelle il est conçu. Le niveau de la vidange est à

- *90 cm au-dessus du sol, pour les appareils placés sur le sol;*
- *la hauteur maximale au-dessus de la surface du support, indiquée dans les instructions, pour les autres appareils.*

12 Vacant

13 Courant de fuite et rigidité diélectrique à la température de régime

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

13.2 Modification:

*Pour les **appareils fixes de la classe I**, le courant de fuite ne doit pas dépasser 3,5 mA ou 1 mA/kW de **puissance assignée** avec une limite de 5 mA, selon la valeur la plus élevée.*

14 Surtensions transitoires

L'article de la Partie 1 est applicable.

10 Power input and current

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

10.1 Addition:

NOTE 101 The selected representative period is the period during which the power input is the highest.

10.2 Addition:

NOTE 101 The selected representative period is the period during which the current is the highest.

11 Heating

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

11.7 Replacement:

Appliances incorporating a programmer or timer are operated for two cycles with the programme that results in the highest temperature rises. The cycles are separated by a rest period of 15 min with the door or lid open.

Other appliances are subjected to two cycles of the sequence stated in the instructions that results in the highest temperature rises or for two periods of 15 min each, whichever is longer. The cycles or periods are separated by a rest period of 15 min with the door or lid open. Discharge pumps driven by a separate motor are then subjected to three periods of operation, each separated by a rest period of 15 min. The duration of each period of operation is 1,5 times the period necessary to empty the appliance when it is filled with the maximum quantity of water for which it is constructed. The level of the water discharge is

- 90 cm above the floor, for appliances standing on the floor;
- the maximum height above the supporting surface, as stated in the instructions, for other appliances.

12 Void

13 Leakage current and electric strength at operating temperature

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

13.2 Modification:

For stationary class I appliances, the leakage current shall not exceed 3,5 mA, or 1 mA/kW rated power input with a limit of 5 mA, whichever is higher.

14 Transient overvoltages

This clause of Part 1 is applicable.

15 Résistance à l'humidité

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

15.1 Addition:

Les électrovannes et les composants analogues incorporés aux tuyaux extérieurs à l'appareil destinés au raccordement au réseau d'eau sont soumis à l'essai spécifié pour les appareils IPX7.

15.2 Remplacement:

Les appareils doivent être construits de façon telle qu'un débordement de liquide en usage normal n'affecte pas leur isolation électrique même dans le cas où une vanne d'alimentation ne parvient pas à se fermer.

La vérification est effectuée par l'essai suivant.

*Les appareils munis d'une **fixation du type X**, sauf ceux qui ont un câble spécialement préparé, sont équipés d'un câble souple du type le plus léger admissible et de la section la plus petite spécifiée au Tableau 13.*

Les appareils destinés à être remplis d'eau par l'utilisateur sont complètement remplis avec une eau contenant approximativement 1 % de NaCl. Une quantité supplémentaire de cette solution égale à 15 % de la capacité de l'appareil ou à 0,25 l, selon la quantité la plus importante, est versée régulièrement sur une période de 1 min.

Les autres appareils sont mis en fonctionnement jusqu'à ce que le niveau d'eau maximal soit atteint et 5 g du détergent spécifié à l'Annexe AA sont ajoutés pour chaque litre d'eau contenu dans l'appareil. La vanne d'alimentation est maintenue ouverte et le remplissage continue pendant 15 min après l'apparition du premier débordement ou jusqu'à ce que l'arrivée d'eau soit arrêtée automatiquement par un autre moyen.

Pour les appareils à chargement frontal, la porte est ensuite ouverte, si cela peut être réalisé manuellement et sans endommager le système de verrouillage de la porte.

Pour les appareils qui possèdent une surface de travail, une quantité de 0,5 l d'eau contenant approximativement 1 % de NaCl et 0,6 % d'agent de rinçage, comme spécifié à l'Annexe AA, est versée sur le dessus de l'appareil, les commandes étant mises en position marche. Les commandes sont ensuite actionnées sur toute leur plage de service, cette opération étant répétée après 5 min.

*L'appareil doit satisfaire à l'essai de rigidité diélectrique de 16.3 et l'examen doit montrer qu'il n'y a pas de traces d'eau sur l'isolation pouvant entraîner une réduction des **lignes de fuite** et **distances dans l'air** au-dessous des valeurs spécifiées à l'Article 29.*

15.101 Les appareils doivent être construits de façon à que la mousse n'affecte pas l'isolation électrique.

La vérification est effectuée par l'essai suivant qui est réalisé immédiatement après celui de 15.2.

15 Moisture resistance

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

15.1 Addition:

Magnetic valves and similar components incorporated in external hoses for connection to the water mains are subjected to the test specified for IPX7 appliances.

15.2 Replacement:

Appliances shall be constructed so that spillage of liquid in normal use does not affect their electrical insulation, even if an inlet valve fails to close.

Compliance is checked by the following test.

*Appliances with a **type X attachment**, except those having a specially prepared cord, are fitted with the lightest permissible type of flexible cord of the smallest cross-sectional area specified in Table 13.*

Appliances intended to be filled with water by the user are completely filled with water containing approximately 1 % NaCl. A further quantity of this solution equal to 15 % of the capacity of the appliance or 0,25 l, whichever is greater, is poured in steadily over a period of 1 min.

Other appliances are operated until the maximum water level is reached, and 5 g of the detergent specified in Annex AA is added for each litre of water in the appliance. The inlet valve is held open and the filling continued for 15 min after first evidence of overflow or until the inflow is automatically stopped by other means.

For appliances that are loaded from the front, the door is then opened if this can be achieved manually and without damage to the door interlock system.

For appliances having a working surface, 0,5 l of water containing approximately 1 % NaCl and 0,6 % of rinsing agent, as specified in Annex AA, is poured over the top of the appliance, the controls being placed in the on position. The controls are then operated through their working range, this operation being repeated after a period of 5 min.

*The appliance shall then withstand the electric strength test of 16.3 and inspection shall show that there is no trace of water on insulation that could result in a reduction of **clearances** and **creepage distances** below the values specified in Clause 29.*

15.101 Appliances shall be constructed so that foaming does not affect electrical insulation.

Compliance is checked by the following test which is carried out immediately after that of 15.2.

L'appareil est mis en fonctionnement dans les conditions spécifiées à l'Article 11, mais pendant un cycle complet avec le programme qui conduit à la plus longue période de fonctionnement. Une solution constituée de 20 g de NaCl et de 1 ml d'une solution de 28 % par masse de sulfate de sodium dodécylrique ($C_{12}H_{25}Na_2SO_4$), est ajoutée dans l'appareil pour 8 l d'eau.

Pour les appareils munis d'un distributeur de détergent, la solution est ajoutée manuellement au moment du cycle où elle serait normalement distribuée automatiquement. Pour les autres appareils, la solution est ajoutée avant de commencer le cycle.

L'appareil doit alors satisfaire à l'essai de rigidité diélectrique de 16.3.

L'appareil est alors mis en fonctionnement pendant deux cycles dans les mêmes conditions mais sans ajouter la solution. Il doit alors satisfaire à l'essai de rigidité diélectrique de 16.3.

L'appareil est maintenu pendant 24 h dans une salle d'essai ayant une atmosphère normale avant d'être soumis à l'essai de 15.3.

NOTE La solution utilisée pour cet essai nécessite d'être stockée dans une atmosphère fraîche et utilisée dans les sept jours suivant sa préparation.

16 Courant de fuite et rigidité diélectrique

L'article de la Partie 1 est applicable.

17 Protection contre la surcharge des transformateurs et des circuits associés

L'article de la Partie 1 est applicable.

18 Endurance

L'article de la Partie 1 n'est pas applicable.

19 Fonctionnement anormal

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

19.1 Addition:

Pour les appareils comportant un programmateur ou une minuterie, les essais de 19.2 et 19.3 sont remplacés par l'essai de 19.101.

19.2 Addition:

Le dégagement de chaleur réduit est obtenu sans eau dans l'appareil ou avec une quantité d'eau juste suffisante pour recouvrir les éléments chauffants, suivant le cas le plus défavorable.

19.9 Non applicable.

19.13 Addition:

Pendant les essais de 19.101, les températures des enroulements ne doivent pas dépasser les valeurs indiquées au Tableau 8.

The appliance is operated under the conditions specified in Clause 11 but for one complete cycle with the programme that results in the longest period of operation. A solution consisting of 20 g of NaCl and 1 ml of a solution of 28 % by mass of dodecyl sodium sulphate ($C_{12}H_{25}Na_2SO_4$), is added for each 8 l of water in the appliance.

For appliances incorporating a detergent dispenser, the solution is added manually at the point in the cycle when it would normally be dispensed automatically. For other appliances, the solution is added before starting the cycle.

The appliance shall then withstand the electric strength test of 16.3.

The appliance is then operated for two cycles under the same conditions, except that the solution is not added. It shall then withstand the electric strength test of 16.3.

The appliance is kept in a test room having a normal atmosphere for 24 h before being subjected to the test of 15.3.

NOTE The solution used for this test has to be stored in a cool atmosphere and used within seven days of its preparation.

16 Leakage current and electric strength

This clause of Part 1 is applicable.

17 Overload protection of transformers and associated circuits

This clause of Part 1 is applicable.

18 Endurance

This clause of Part 1 is not applicable.

19 Abnormal operation

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

19.1 Addition:

For appliances incorporating a programmer or timer, the tests of 19.2 and 19.3 are replaced by the test of 19.101.

19.2 Addition:

Restricted heat dissipation is obtained without water in the appliance or with just sufficient water to cover the heating elements, whichever is the more unfavourable.

19.9 Not applicable.

19.13 Addition:

During the tests of 19.101, the temperature of windings shall not exceed the values specified in Table 8.

19.101 *L'appareil est alimenté sous la **tension assignée** et mis en fonctionnement dans les **conditions de fonctionnement normal**. Toutes les conditions de défaut et tous les fonctionnements intempestifs susceptibles de se produire en usage normal sont appliqués.*

NOTE 1 Comme exemples de conditions de défaut et de fonctionnements intempestifs, on peut citer:

- l'arrêt du programmateur dans n'importe quelle position;
- la coupure ou la remise en service d'une ou plusieurs phases d'alimentation à tout moment du programme;
- la mise hors circuit ou en court-circuit des composants;
- la défaillance d'une vanne magnétique;
- l'ouverture et la fermeture de la porte ou du couvercle à un moment quelconque du programme, si cela est possible.

NOTE 2 Le blocage dans la position «marche» des contacts principaux du contacteur utilisé pour la mise sous tension des éléments chauffants est considéré comme étant une condition de défaut, à moins que l'appareil ne soit muni d'au moins deux ensembles indépendants de contacts. Ceci peut être obtenu avec deux contacteurs fonctionnant indépendamment l'un de l'autre ou avec un contacteur ayant deux armatures indépendantes faisant fonctionner deux ensembles indépendants de contacts.

NOTE 3 En général, les essais sont limités aux conditions de défaut qui sont susceptibles de donner les résultats les plus défavorables.

La simulation des défauts de composants est limitée à ceux pouvant exposer l'utilisateur à un danger.

NOTE 4 Si le fonctionnement sans eau de l'appareil est considéré comme une condition plus défavorable pour le démarrage d'un programme quelconque, les essais suivant ce programme sont effectués le robinet d'eau d'alimentation étant fermé. Ce robinet n'est pas fermé après que le programme a démarré.

NOTE 5 Si l'appareil s'arrête de fonctionner à un point particulier du programme, l'essai avec cette condition de défaut est considéré comme terminé.

NOTE 6 La condition de défaut avec

- le dispositif de remplissage automatique maintenu ouvert est couverte par l'essai de 15.2;
- les dispositifs de commande thermiques court-circuités est couverte par le paragraphe 19.4;
- les condensateurs de moteur court-circuités ou déconnectés est couverte par le paragraphe 19.7.

20 Stabilité et dangers mécaniques

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

20.1 *Modification:*

*L'appareil est vide ou rempli comme spécifié pour les **conditions de fonctionnement normal** suivant la condition la plus défavorable. Les portes et couvercles sont fermés et les roulettes éventuelles sont tournées dans la position la plus défavorable.*

Addition:

Pour les appareils à chargement frontal, la vérification est également effectuée par l'essai de 20.101.

20.101 *L'appareil est placé sur une surface horizontale et une masse de 23 kg est placée ou suspendue au milieu de la porte ouverte ou d'un panier à vaisselle complètement tiré, suivant le cas le plus défavorable. Les roulettes éventuelles sont tournées dans la position la plus défavorable.*

Pour les appareils utilisés normalement sur une table ou sur un support similaire, comportant une porte munie de charnières horizontales et qui est en position horizontale au repos, une masse de 7 kg est utilisée au lieu de la masse de 23 kg.

Les appareils utilisés normalement sur une table ou sur un support similaire et comportant un panier sont soumis à un essai complémentaire, le panier étant placé dans la position la plus défavorable et chargé avec le nombre maximal de couverts suivant les instructions.

19.101 *The appliance is supplied at **rated voltage** and operated under **normal operation**. Any fault condition or unexpected operation that may be applied in normal use is introduced.*

NOTE 1 Examples of fault conditions and unexpected operations are

- the programmer stopping in any position;
- disconnection and reconnection of one or more phases of the supply during any part of the programme;
- open-circuiting or short-circuiting of components;
- failure of a magnetic valve;
- opening and reclosing of the door or lid during any part of the programme, if this is possible.

NOTE 2 Locking the main contacts of a contactor, used for energizing heating elements, in the 'on' position, is considered to be a fault condition, unless at least two independent sets of contacts are provided. This may be achieved by two contactors operating independently of each other or by one contactor having two independent armatures operating two independent sets of contacts.

NOTE 3 In general, tests are limited to the fault conditions that may be expected to give the most unfavourable results.

The simulation of component faults is limited to those that could expose the user to a hazard.

NOTE 4 If operation without water in the appliance is a more unfavourable condition for starting any programme, the tests with that programme are carried out with the water valve closed. This valve is not closed after the programme has started to operate.

NOTE 5 If the appliance stops at any particular point in the programme, the test with that fault condition is considered to be ended.

NOTE 6 The fault condition with

- the automatic filling device held open is covered by 15.2;
- thermal controls short-circuited is covered by 19.4;
- motor capacitors short-circuited or open-circuited are covered by 19.7.

20 Stability and mechanical hazards

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

20.1 Modification:

*The appliance is empty or filled as specified for **normal operation**, whichever is more unfavourable. Doors and lids are closed and any castors turned to the most unfavourable position.*

Addition:

For appliances that are loaded from the front, compliance is also checked by the test of 20.101.

20.101 *The appliance is placed on a horizontal surface and a mass of 23 kg is placed on, or suspended from, the centre of the open door or any fully opened drawer, whichever is more unfavourable. Any castors are turned to the most unfavourable position.*

For appliances normally used on a table or similar support and incorporating a door having horizontal hinges and a horizontal rest position, a mass of 7 kg is used instead of a mass of 23 kg.

Appliances normally used on a table or similar support and which have a drawer are additionally tested with the drawer placed in the most unfavourable position and loaded with the maximum number of place settings in accordance with the instructions.

Si un lave-vaisselle est combiné avec une table de cuisson, l'essai est effectué avec l'appareil chargé comme spécifié dans la CEI 60436, le point d'application de la masse étant au centre du bord extérieur de la porte ouverte ou du panier.

L'appareil ne doit pas se renverser.

20.102 Les portes et les couvercles doivent être verrouillés de façon telle que l'appareil ne puisse être mis en fonctionnement que lorsque la porte ou le couvercle est fermé, à moins d'avoir une protection appropriée contre les projections d'eau chaude vers l'extérieur lorsque la porte ou le couvercle est ouvert.

La vérification est effectuée par examen et par un essai à la main.

NOTE De légères éclaboussures se produisant aussitôt après l'ouverture de la porte ou du couvercle ne sont pas prises en considération.

21 Résistance mécanique

L'article de la Partie 1 est applicable.

22 Construction

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

22.6 Modification:

A la place de la solution aqueuse colorée, une solution composée de 0,6 ml d'agent de rinçage, décrit dans l'Annexe AA, par litre d'eau distillée, est utilisée.

Addition:

NOTE 101 Les parties qui satisfont à l'essai de vieillissement décrit à l'Annexe BB ne sont pas considérées comme étant des parties où des fuites peuvent se produire.

Des gouttes d'agent de rinçage non dilué, comme décrit dans l'Annexe AA, sont appliquées sur la surface extérieure des parties contenant l'agent de rinçage et qui pourraient fuir en cas de défaillance d'un joint.

Après l'essai, il ne doit pas y avoir d'agent de rinçage sur l'isolation des conducteurs internes si la détérioration de l'isolation peut entraîner un danger.

NOTE 102 L'influence de l'ouverture et de la fermeture de la porte est prise en considération.

NOTE 103 Les fuites d'agent de rinçage sur des matériaux poreux sont prises en considération si le matériau est en contact avec des conducteurs internes.

22.101 Les appareils doivent résister à la pression hydraulique qui se produit en usage normal.

La vérification est effectuée en raccordant l'appareil pendant 5 min à une alimentation en eau dont la pression statique est égale à deux fois la pression maximale admissible de l'eau d'alimentation ou 1,2 MPa suivant la valeur la plus élevée.

Il ne doit pas y avoir de fuite de quelque partie que ce soit, y compris la tuyauterie d'arrivée.

If a dishwasher is combined with a hob, the test is carried out with the appliance loaded as specified in IEC 60436, the point of application of the mass being at the centre of the outer edge of the open door or drawer.

The appliance shall not tilt.

20.102 Doors and lids shall be interlocked so that the appliance can only be operated when the door or lid is closed, unless there is adequate protection against ejection of hot water when the door or lid is opened.

Compliance is checked by inspection and by manual test.

NOTE Slight splashing occurring immediately after the door or lid has been opened is neglected.

21 Mechanical strength

This clause of Part 1 is applicable.

22 Construction

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

22.6 Modification:

Instead of coloured water, a solution composed of 0,6 ml of the rinsing agent specified in Annex AA per litre of distilled water is used.

Addition:

NOTE 101 Parts that withstand the ageing test specified in Annex BB are not considered to be parts where leakage could occur.

Drops of undiluted rinsing agent, as specified in Annex AA, are applied to the external surface of the parts from which rinsing agent could leak if a seal fails.

After the test, there shall be no rinsing agent on the insulation of internal wiring, if deterioration of the insulation could result in a hazard.

NOTE 102 The influence of opening and closing the door is taken into account.

NOTE 103 Leakage of rinsing agent onto porous material is taken into account if this material is in contact with internal wiring.

22.101 Appliances shall withstand the water pressure expected in normal use.

Compliance is checked by connecting the appliance to a water supply having a static pressure equal to twice the maximum permissible inlet water pressure or 1,2 MPa, whichever is higher, for a period of 5 min.

There shall be no leakage from any part, including the inlet water hose.

22.102 Les appareils doivent être conçus de façon telle que les éléments chauffants ne puissent pas entrer en contact avec des matières combustibles à l'intérieur de l'appareil, du fait de la déformation des éléments chauffants ou de parties les supportant.

La vérification est effectuée par examen.

22.103 Les appareils doivent être conçus de façon telle qu'un risque d'incendie ne soit pas provoqué par des plats ou des couverts entrant en contact avec les éléments chauffants pendant la période de séchage.

La vérification est effectuée par l'essai suivant.

*L'appareil est placé sur une planche en bois de pin blanc recouverte de papier mousseline. Des disques de polyéthylène d'environ 80 mm de diamètre et 2 mm d'épaisseur, sont placés à l'endroit le plus défavorable et si possible directement en contact avec l'élément chauffant. L'appareil est ensuite mis en fonctionnement pendant une période de séchage dans les **conditions de fonctionnement normal**, la tension d'alimentation étant de 1,1 fois la tension assignée.*

Après un tiers de la période de séchage ou dès l'émanation de fumée ou d'odeur, suivant ce qui se produit en premier, la porte ou le couvercle est ouvert.

Des flammes, des gouttes enflammées ou des particules incandescentes ne doivent pas communiquer le feu aux autres parties de l'appareil. Les flammes, autres que celles produites par les disques, doivent s'éteindre en moins de 30 s après l'ouverture de la porte ou du couvercle. Le papier mousseline ne doit pas s'enflammer et la planche ne doit pas roussir.

NOTE 1 Le papier mousseline est décrit au paragraphe 6.86 de l'ISO 4046, comme étant mince, souple et résistant et destiné généralement à l'emballage d'objets délicats, son grammage étant compris entre 12 g/m² et 30 g/m².

NOTE 2 La matière des disques utilisés pour l'essai est du polyéthylène de couleur naturelle, non chargé, sans agents retardateurs de la flamme et dont la densité relative est de $0,96 \pm 0,005$.

23 Conducteurs internes

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

23.3 Modification:

Au lieu d'être effectué sur l'appareil en fonctionnement, l'essai est effectué sur l'appareil déconnecté de l'alimentation.

Le nombre de flexions est porté à 100 000.

Addition:

Après l'essai, il ne doit pas y avoir plus de 10 % des brins de chacun des conducteurs constituant un conducteur interne entre la partie principale de l'appareil et la porte qui se rompent.

23.101 L'isolation et la gaine des conducteurs internes pour l'alimentation des électrovannes et des composants similaires, incorporés aux tuyaux extérieurs à l'appareil destinés au raccordement au réseau d'eau, doivent être au moins équivalentes à celle des câbles souples sous gaine légère en polychlorure de vinyle (dénomination 60227 IEC 52).

La vérification est effectuée par examen.

NOTE Les caractéristiques mécaniques spécifiées dans la CEI 60227 ne sont pas vérifiées.

22.102 Appliances shall be constructed so that heating elements cannot come into contact with combustible material inside the appliance as a result of deformation of the heating elements or of parts supporting them.

Compliance is checked by inspection.

22.103 Appliances shall be constructed so that dishes and cutlery contacting heating elements during the drying period do not give rise to a fire hazard.

Compliance is checked by the following test.

*The appliance is placed on a piece of white pinewood board covered with tissue paper. Polyethylene disks, approximately 80 mm in diameter and 2 mm thick, are placed at the most unfavourable location, where possible directly in contact with the heating element. The appliance is supplied at 1,1 times **rated voltage** and operated for a drying period under **normal operation**.*

When smoke or odour is evident, or when one-third of the drying period has elapsed, whichever occurs first, the door or lid is opened.

Any flames, burning drops or glowing particles shall not spread fire to other parts of the appliance. Flames, except from the disks, shall extinguish within 30 s of opening the door or lid. The tissue paper shall not burn or the board become scorched.

NOTE 1 Tissue paper is specified in 6.86 of ISO 4046 as thin, soft and strong lightweight wrapping paper generally intended for packing delicate articles, its substance being between 12 g/m² and 30 g/m².

NOTE 2 The material of the disks used for the test is unfilled natural colour polyethylene without flame-retardants and has a relative density of $0,96 \pm 0,005$.

23 Internal wiring

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

23.3 Modification:

Instead of the test being carried out while the appliance is in operation, it is carried out with the appliance disconnected from the supply.

The number of flexings is increased to 100 000.

Addition:

After the test, not more than 10 % of the strands of any conductor of the internal wiring between the main part of the appliance and the door shall be broken.

23.101 The insulation and sheath of internal wiring for the supply of magnetic valves and similar components incorporated in external hoses for connection to the water mains shall be at least equivalent to light polyvinyl chloride sheathed flexible cord (code designation 60227 IEC 52).

Compliance is checked by inspection.

NOTE The mechanical characteristics specified in IEC 60227 are not checked.

24 Composants

L'article de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

24.1.4 Addition:

Le nombre de cycles de fonctionnement des programmeurs est de 3 000.

24.101 Les **coupe-circuit thermiques** incorporés dans les appareils pour assurer la conformité à 19.4 doivent être sans réarmement automatique.

La vérification est effectuée par examen.

25 Raccordement au réseau et câbles souples extérieurs

L'article de la Partie 1 est applicable.

26 Bornes pour conducteurs externes

L'article de la Partie 1 est applicable.

27 Dispositions en vue de la mise à la terre

L'article de la Partie 1 est applicable.

28 Vis et connexions

L'article de la Partie 1 est applicable.

29 Distances dans l'air, lignes de fuite et isolation solide

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

29.2 Addition:

Le micro-environnement est le degré 3 de pollution et l'isolation doit avoir un IRC au moins égal à 250, à moins que l'isolation ne soit incorporée ou située de sorte qu'elle ne soit pas, en utilisation normale de l'appareil, susceptible d'être exposée à la pollution liée

- à la condensation produite par l'appareil;
- aux produits chimiques tels que les détergents ou les produits de rinçage.

30 Résistance à la chaleur et au feu

L'article de la Partie 1 est applicable avec l'exception suivante.

30.2 Addition:

Pour les appareils comportant un programmeur ou une minuterie, le paragraphe 30.2.3 est applicable. Pour les autres appareils, le paragraphe 30.2.2 est applicable.

24 Components

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

24.1.4 Addition:

The number of cycles of operation for programmers is 3 000.

24.101 Thermal cut-outs incorporated in dishwashers for compliance with 19.4 shall not be self-resetting.

Compliance is checked by inspection.

25 Supply connection and external flexible cords

This clause of Part 1 is applicable.

26 Terminals for external conductors

This clause of Part 1 is applicable.

27 Provision for earthing

This clause of Part 1 is applicable.

28 Screws and connections

This clause of Part 1 is applicable.

29 Clearances, creepage distances and solid insulation

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

29.2 Addition:

The microenvironment is pollution degree 3, and the insulation shall have a CTI not less than 250, unless the insulation is enclosed or located so that it is unlikely to be exposed to pollution during normal use of the appliance due to

- condensation produced by the appliance;
- chemicals, such as detergent or rinse aid.

30 Resistance to heat and fire

This clause of Part 1 is applicable except as follows.

30.2 Addition:

For appliances incorporating a programmer or a timer, 30.2.3 is applicable. For other appliances, 30.2.2 is applicable.

31 Protection contre la rouille

L'article de la Partie 1 est applicable.

32 Rayonnement, toxicité et dangers analogues

L'article de la Partie 1 est applicable.

31 Resistance to rusting

This clause of Part 1 is applicable.

32 Radiation, toxicity and similar hazards

This clause of Part 1 is applicable.

Annexes

Les annexes de la Partie 1 sont applicables avec les exceptions suivantes.

Annexe AA (normative)

Détergent et agent de rinçage

AA.1 Détergent

La composition du détergent est la suivante:

Substance	Pourcentage par masse %
Tripentaphosphate de sodium («Tripoly») Thermphos NW	50,00
Métasilicate de sodium (anhydre) KO	40,00
Sulfate de sodium (anhydre)	5,75
Dihydrochloro-isocyanurate de sodium CDB 56 C	2,25
Plurafac RA 43 ¹⁾	2,00

Le plurafac RA 43 est soigneusement mélangé avec le silicate et le sulfate. Le dihydrochloro-isocyanurate de sodium est soigneusement mélangé au phosphate. Les deux mélanges sont alors soigneusement mélangés.

NOTE Il est recommandé de conserver le détergent au frais dans un sac étanche, en quantités ne dépassant pas 1 kg. Il convient de l'utiliser dans un délai de trois mois.

AA.2 Agent de rinçage

La composition de l'agent de rinçage est la suivante:

Substance	Pourcentage par masse %
Plurafac LF 221 ²⁾	15,0
Sulfonate de cumène (solution à 40 %)	11,5
Acide citrique (anhydre)	3,0
Eau déminéralisée	70,5

L'agent de rinçage a les propriétés suivantes:

- viscosité, 17 mPa·s;
- pH, 2,2 (1 % dans l'eau).

NOTE 1 Tout agent de rinçage disponible dans le commerce peut être utilisé, mais en cas de doute sur les résultats des essais, il est nécessaire d'utiliser la présente composition.

NOTE 2 La composition de l'agent de rinçage est extraite de la CEI 60436.

-
- 1) Plurafac RA 43 est la marque commerciale d'un produit fourni par BASF. Cette information est donnée aux utilisateurs de la présente Norme internationale par souci de commodité et ne constitue en aucun cas une recommandation de ce produit par la CEI.
 - 2) Plurafac LF 221 est la marque commerciale d'un produit fourni par BASF. Cette information est donnée aux utilisateurs de la présente Norme internationale par souci de commodité et ne constitue en aucun cas une recommandation de ce produit par la CEI.

Annexes

The annexes of Part 1 are applicable except as follows.

Annex AA (normative)

Detergent and rinsing agent

AA.1 Detergent

The composition of the detergent is as follows:

Substance	Parts by mass %
Penta-sodiumtriphosphate ("Tripoly") Thermphos NW	50,00
Sodium metasilicate KO (anhydrous)	40,00
Sodium sulphate (anhydrous)	5,75
Sodium dichlorisocyanurate-dihydrate CDB 56 C	2,25
Plurafac RA 43 ¹⁾	2,00

The plurafac RA 43 is thoroughly mixed with the silicate and sulphate. The sodium dichlorisocyanurate-dihydrate is mixed into the phosphate. The two are then thoroughly mixed together.

NOTE The detergent should be stored in a cool atmosphere in a waterproof bag in quantities not exceeding 1 kg. It should be used within three months.

AA.2 Rinsing agent

The composition of the rinsing agent is as follows:

Substance	Parts by mass %
Plurafac LF 221 ²⁾	15,0
Cumene sulfonate (40 % solution)	11,5
Citric acid (anhydrous)	3,0
Deionized water	70,5

The rinsing agent has the following properties:

- viscosity, 17 mPa·s;
- pH, 2,2 (1 % in water).

NOTE 1 Any commercially available rinsing agent may be used, but if there is any doubt with regards to the test results, this composition is to be used.

NOTE 2 The composition of the rinsing agent is extracted from IEC 60436.

1) Plurafac RA 43 is the trade name of a product supplied by BASF. This information is given for the convenience of users of this International Standard and does not constitute an endorsement by IEC of this product.

2) Plurafac LF 221 is the trade name of a product supplied by BASF. This information is given for the convenience of users of this International Standard and does not constitute an endorsement by IEC of this product.

Annexe BB (normative)

Essai de vieillissement des parties en élastomère

L'essai de vieillissement des parties en élastomère est effectué en mesurant leur dureté et leur masse avant et après immersion dans des solutions de détergent et d'agent de rinçage à température élevée.

L'essai est effectué sur au moins trois échantillons de chaque partie. La procédure d'essai est celle spécifiée dans l'ISO 1817, avec les modifications suivantes.

4 Liquides d'essai

Deux liquides sont utilisés:

- *le premier liquide est obtenu par dissolution de 6 g de détergent, décrit dans l'Annexe AA, par litre d'eau distillée;*
- *l'autre liquide est composé de 0,6 ml d'agent de rinçage, décrit dans l'Annexe AA, par litre d'eau distillée.*

NOTE Il convient de s'assurer que la masse totale des échantillons immergés ne dépasse pas 100 g par litre de solution, que les éprouvettes sont complètement immergées et que la totalité de leur surface est au contact de la solution. Pendant les essais, les éprouvettes ne sont pas exposées à la lumière directe. Des éprouvettes de composition différente ne sont pas immergées en même temps dans la même solution.

5 Eprouvettes

5.4 Conditionnement des éprouvettes

La température est de $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et l'humidité relative de $(50 \pm 5)\%$.

6 Immersion dans le liquide d'essai

6.1 Température

La solution, dans laquelle les éprouvettes sont immergées, est portée en 1 h de la température ambiante à $75\text{ }^{\pm 5}_0\text{ °C}$ et maintenue à cette température. La solution est renouvelée toutes les 24 h et chauffée de la même façon.

NOTE Afin d'éviter une évaporation excessive de la solution, il est recommandé d'utiliser un système en circuit fermé ou une méthode similaire pour le renouvellement de la solution.

6.2 Durée

Les éprouvettes sont immergées pendant une durée totale de $48\text{ }^{\pm 1}_0\text{ h}$.

Les éprouvettes sont ensuite immédiatement immergées dans une solution fraîche maintenue à la température ambiante. Les éprouvettes sont immergées pendant $45\text{ min} \pm 15\text{ min}$.

Après leur retrait de la solution, les éprouvettes sont rincées avec de l'eau froide à $15\text{ °C} \pm 5\text{ °C}$ puis séchées au papier buvard.

Annex BB (normative)

Ageing test for elastomeric parts

The ageing test on elastomeric parts is carried out by measuring their hardness and mass before and after immersion in solutions of detergent and rinsing agent at elevated temperature.

The test is carried out on at least three samples of each part. The test procedure is as specified in ISO 1817, with the following modifications.

4 Test liquids

Two test liquids are used:

- one liquid is obtained by dissolving 6 g of the detergent specified in Annex AA per litre of distilled water;*
- the other liquid is composed of 0,6 ml of rinsing agent as specified in Annex AA per litre of distilled water.*

NOTE Care is to be taken to ensure that the total mass of the test pieces immersed does not exceed 100 g for each litre of solution, that the test pieces are completely immersed and that their entire surface is freely exposed to the solution. During the tests, the test pieces are not to be exposed to direct light. Test pieces of different compounds are not to be immersed at the same time in the same solution.

5 Test pieces

5.4 Conditioning of test pieces

The temperature is $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ and the relative humidity is $(50 \pm 5)\%$.

6 Immersion in the test liquid

6.1 Temperature

The solution is heated within 1 h with the test pieces immersed, to a temperature of 75^{+5}_0 °C and maintained at this value. The solution is renewed every 24 h and heated in the same way.

NOTE To avoid undue evaporation of the solution, it is recommended to use a closed-circuit system or similar method for renewing the solution.

6.2 Duration

The test pieces are immersed for a total period of 48^{+1}_0 h .

The test pieces are then immediately immersed in a fresh solution, which is maintained at ambient temperature. The pieces are immersed for $45\text{ min} \pm 15\text{ min}$.

After having been removed from the solution, the test pieces are rinsed in cold water at $15\text{ °C} \pm 5\text{ °C}$ and then dried with blotting paper.

7 Procédure

7.2 Variation de masse

L'accroissement de la masse des éprouvettes ne doit pas être supérieur à 10 % de la valeur déterminée avant immersion.

7.6 Variation de dureté

Le micro-essai de dureté s'applique.

La dureté des éprouvettes ne doit pas avoir varié de plus de 8 DIDC. Leurs surfaces ne doivent pas être devenues collantes et ne doivent pas laisser apparaître de craquelures visibles à l'œil nu ni aucune autre détérioration.

7 Procedure

7.2 Change in mass

The increase in mass of the test pieces shall not exceed 10 % of the value determined before immersion.

7.6 Change in hardness

The micro-test for hardness applies.

The hardness of the test pieces shall not have changed by more than 8 IRHD. Their surface shall not have become sticky and shall show no crack visible to the naked eye or any other deterioration.

Bibliographie

La bibliographie de la Partie 1 est applicable avec les exceptions suivantes.

Addition:

CEI 60335-2-58, *Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité – Partie 2-58: Règles particulières pour les lave-vaisselle électriques à usage collectif*

ISO 3864, *Couleurs et signaux de sécurité*

ISO 4046 (toutes les parties), *Papier, carton, pâtes et termes connexes -- Vocabulaire*

Bibliography

The bibliography of Part 1 is applicable except as follows.

Addition:

IEC 60335-2-58, *Household and similar electrical appliances – Safety – Part 2-58: Particular requirements for commercial electric dishwashing machines*

ISO 3864, *Safety colours and safety signs*

ISO 4046, *Paper, board, pulp and related terms – Vocabulary*



Standards Survey

The IEC would like to offer you the best quality standards possible. To make sure that we continue to meet your needs, your feedback is essential. Would you please take a minute to answer the questions overleaf and fax them to us at +41 22 919 03 00 or mail them to the address below. Thank you!

Customer Service Centre (CSC)

International Electrotechnical Commission

3, rue de Varembé

1211 Genève 20

Switzerland

or

Fax to: **IEC/CSC** at +41 22 919 03 00

Thank you for your contribution to the standards-making process.

A Prioritaire

Nicht frankieren
Ne pas affranchir



Non affrancare
No stamp required

RÉPONSE PAYÉE

SUISSE

Customer Service Centre (CSC)

International Electrotechnical Commission

3, rue de Varembé

1211 GENEVA 20

Switzerland





Enquête sur les normes

La CEI ambitionne de vous offrir les meilleures normes possibles. Pour nous assurer que nous continuons à répondre à votre attente, nous avons besoin de quelques renseignements de votre part. Nous vous demandons simplement de consacrer un instant pour répondre au questionnaire ci-après et de nous le retourner par fax au +41 22 919 03 00 ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Merci !

Centre du Service Clientèle (CSC)

Commission Electrotechnique Internationale

3, rue de Varembé

1211 Genève 20

Suisse

ou

Télécopie: **CEI/CSC** +41 22 919 03 00

Nous vous remercions de la contribution que vous voudrez bien apporter ainsi à la Normalisation Internationale.

A Prioritaire

Nicht frankieren
Ne pas affranchir



Non affrancare
No stamp required

RÉPONSE PAYÉE

SUISSE

Centre du Service Clientèle (CSC)

Commission Electrotechnique Internationale

3, rue de Varembé

1211 GENÈVE 20

Suisse



Q1 Veuillez ne mentionner qu'**UNE SEULE NORME** et indiquer son numéro exact: (ex. 60601-1-1)

.....

Q2 En tant qu'acheteur de cette norme, quelle est votre fonction? (cochez tout ce qui convient)
Je suis le/un:

- agent d'un service d'achat
- bibliothécaire
- chercheur
- ingénieur concepteur
- ingénieur sécurité
- ingénieur d'essais
- spécialiste en marketing
- autre(s).....

Q3 Je travaille: (cochez tout ce qui convient)

- dans l'industrie
- comme consultant
- pour un gouvernement
- pour un organisme d'essais/ certification
- dans un service public
- dans l'enseignement
- comme militaire
- autre(s).....

Q4 Cette norme sera utilisée pour/comme (cochez tout ce qui convient)

- ouvrage de référence
- une recherche de produit
- une étude/développement de produit
- des spécifications
- des soumissions
- une évaluation de la qualité
- une certification
- une documentation technique
- une thèse
- la fabrication
- autre(s).....

Q5 Cette norme répond-elle à vos besoins: (une seule réponse)

- pas du tout
- à peu près
- assez bien
- parfaitement

Q6 Si vous avez répondu PAS DU TOUT à Q5, c'est pour la/les raison(s) suivantes: (cochez tout ce qui convient)

- la norme a besoin d'être révisée
- la norme est incomplète
- la norme est trop théorique
- la norme est trop superficielle
- le titre est équivoque
- je n'ai pas fait le bon choix
- autre(s)

Q7 Veuillez évaluer chacun des critères ci-dessous en utilisant les chiffres (1) inacceptable, (2) au-dessous de la moyenne, (3) moyen, (4) au-dessus de la moyenne, (5) exceptionnel, (6) sans objet

- publication en temps opportun
- qualité de la rédaction.....
- contenu technique
- disposition logique du contenu
- tableaux, diagrammes, graphiques, figures
- autre(s)

Q8 Je lis/utilise: (une seule réponse)

- uniquement le texte français
- uniquement le texte anglais
- les textes anglais et français

Q9 Veuillez nous faire part de vos observations éventuelles sur la CEI:

.....
.....
.....
.....
.....
.....



ISBN 2-8318-7102-6



9 782831 871028

ICS 97.040.40; 13.120

Typeset and printed by the IEC Central Office
GENEVA, SWITZERLAND